

Bureau Exécutif FFVoile : 06 mai 2014

Relevé de décisions

Présent(e)s : JP CHAMPION, J KERHOAS, JP CHURET, JL DENECHAU, JM SOYEZ, JC COUR, MT LANNUZEL JOURDAS, O BOVYN, J CATHELINÉAU, J MARAJO, E MARLIOT, S LASSEAUX, H GIRAUD, M BOUVET.

Excusé(e)s : JC MERIC, D TINCELIN, H BACCHINI, C FOURICHON, C FONTAINE, JP LOSTIS, B BONNEAU, B DAVID,

1	VIE FEDERALE ET ORGANISATION DES TERRITOIRES
1.1	Approbation du relevé de décisions du BE du 16 avril 2014
Décision n°1	Le BE approuve le relevé de décisions du BE du 16 avril 2014
1.2	Dates de prochains Bureaux Exécutifs et réunions institutionnelles
	BE 5 juin 2014 (journée) 26 juin 2014 (à 16 H 00) 28 juillet 2014 (journée) 12 septembre 2014 (journée) 14 octobre 2014 (journée) 28 novembre 2014 (à 16 H)
	CA 27 juin 2014 29 novembre 2014
	Conseil des Ligues 16 et 17 mai 2014 17, 18 et 19 octobre 2014
Décision n°2	Le BE approuve les dates des prochains BE et réunions institutionnelles
1.3	Point sur les licences au 05 mai 2014
Info	Le BE prend connaissance des variations par rapport à l'année 2013 (au 05/05) des licences clubs : - 2.5 % sur les licences jeunes et - 2.7 % sur les adultes.

1.4	Prix des licences 2015
	L'évolution du prix des licences 2015 est calculée sur la base de la variation entre 2012 et 2013 de l'indice des prix à la consommation arrêté au 31 décembre 2013 par l'INSEE. Il s'établit à une moyenne de + 0.9 %. Il est proposé l'évolution suivante des tarifs 2015 par titres :
	Adultes : 51.5 € (arrondi à 52 €) Jeunes : 25.75 € (arrondi à 26 €) Tempo 1 J : 10.70 € (arrondi à 11 €) Tempo 4 J : 25.75 € (arrondi à 26 €) Passeport : 10.50 €
Décision n°3	Le BE propose à l'avis du Conseil des Ligue les tarifs 2014 ci-dessus précisés et adoptera les tarifs définitifs lors du prochain BE.
1.5	Possibilité pour la FFVoile de délivrer des licences en direct
Décision n°4	Suite à la décision du BE du 16 avril 2014, divers scénarii sont examinés. Après débat, le BE valide le principe de l'ouverture de la prise de licence en ligne sur le site fédéral, en la rattachant à la Ligue concernée mais sans rattachement à un club. Le dispositif permettra néanmoins la transformation de cette licence pour que le licencié puisse la rattacher à un club sous conditions à affiner. Cette solution sera présentée lors du prochain Conseil des Ligues et du prochain CA fera l'objet en cas d'avis favorable d'une proposition de modification statutaire obligatoire.
1.6	AwoO : tarification des inscriptions des régates en ligne
Info	Le BE fait le point sur le dispositif, le détail de la tarification et les premières inscriptions au module, opérationnel depuis le début avril. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil des Ligue et fera l'objet d'un rendez-vous avec Partner Talent pour envisager une éventuelle évolution de la tarification.
2	VOILE LEGERE
2.1	Point d'information sur les appels d'offres pour les Championnats de France Espoirs 2015 et 2016
Info	Information aux membres du BE sur les négociations en cours pour les Championnats de France Espoirs 2015 et 2016. Pour le Championnat de France Espoirs Glisse, le stade nautique du Roucas Blanc à Marseille serait envisagé. Pour le Championnat de France Espoirs Solitaires Equipages, le site d'Hyères serait envisagé. Pour ce qui concerne enfin le Championnat de France Extrême Glisse, la reconduction à Narbonne est toujours d'actualité. Des négociations sont en cours avec Port Leucate.
2.2	Point d'information sur les premières manifestations de printemps
Info	Information aux membres du BE sur les participations, et le déroulement des premières grandes manifestations de printemps : National Jeunes Catamaran à La Rochelle, Eurocup 29er à Cavalaire, Coupe Internationale de Printemps à Cannes, Europa Cup Laser à Marseille, Eurocat à Carnac, Sailing World Cup à Hyères.
2.3	Point d'information sur l'évolution des licences en région et statistiques sur 20 ans
Info	Information aux membres du BE sur l'évolution des licences depuis 1994.
2.4	Point d'information Commission Féminines

Info	Information aux membres du BE sur les travaux en cours de la Commission Féminines et de l'élaboration du concept et logo/bannière : « W: LS » (Women Leading and Sailing).																																																																																
3	DEVELOPPEMENT / POLE ECONOMIQUE ET SOCIAL																																																																																
3.1	Recours sur les labels																																																																																
Décision n°5	Le BE prend connaissance des 12 derniers recours sur les labels 2014 nécessitant un arbitrage du BE. Après examen, il rend les décisions suivantes sur chaque dossier présenté.																																																																																
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>LIGUE</th> <th>N° CLUB</th> <th>NOM</th> <th>label demandé</th> <th>Décision du BUREAU</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Haute Normandie</td> <td>76901</td> <td>CC de la Cote d'Albatre</td> <td>EDS</td> <td>Favorable si arbitre nommé avant 31 mai (reexpliquer la procédure)</td> </tr> <tr> <td>Basse Normandie</td> <td>14049</td> <td>Centre de loisirs Nautique d'Asnelles</td> <td>EFV</td> <td>Favorable avec objectif</td> </tr> <tr> <td>Bretagne</td> <td>56076</td> <td>Porh Loëiz Skiff</td> <td>EFV</td> <td>Défavorable</td> </tr> <tr> <td>Lorraine</td> <td>54007</td> <td>Nautic Club Mussipontain</td> <td>EFV</td> <td>Défavorable</td> </tr> <tr> <td>Lorraine</td> <td>54901</td> <td>Mairie de Messein</td> <td>EFV</td> <td>favorable</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>CC</td> <td>favorable (1ère année de mise en place du critère de l'arbitrage)</td> </tr> <tr> <td>Lorraine</td> <td>57002</td> <td>Carcke de Yachting à voile de Moselle</td> <td>EDS</td> <td>favorable</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>EFV</td> <td>Favorable avec objectif</td> </tr> <tr> <td>Lorraine</td> <td>57008</td> <td>Société Nautique du cap 250</td> <td>CSL</td> <td>Favorable avec objectif</td> </tr> <tr> <td>Champagne Ardennes</td> <td>51005</td> <td>CN des Amis du Der</td> <td>EFV</td> <td>favorable sous réserve d'un audit AFNOR</td> </tr> <tr> <td>Champagne Ardennes</td> <td>51006</td> <td>CN de Giffaumont</td> <td>CC</td> <td>Défavorable</td> </tr> <tr> <td>Champagne Ardennes</td> <td>52003</td> <td>CC Haut Marnais</td> <td>EFV</td> <td>Favorable avec objectif</td> </tr> <tr> <td>Midi Pyrénées</td> <td>12001</td> <td>CYV de Pareloup</td> <td>EFV</td> <td>Favorable avec objectif sur les passeports</td> </tr> <tr> <td>Midi Pyrénées</td> <td>32002</td> <td>Club de Voile de Thoux Saint Cricq</td> <td>EFV</td> <td>Favorable</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>EDS</td> <td>Favorable</td> </tr> </tbody> </table>	LIGUE	N° CLUB	NOM	label demandé	Décision du BUREAU	Haute Normandie	76901	CC de la Cote d'Albatre	EDS	Favorable si arbitre nommé avant 31 mai (reexpliquer la procédure)	Basse Normandie	14049	Centre de loisirs Nautique d'Asnelles	EFV	Favorable avec objectif	Bretagne	56076	Porh Loëiz Skiff	EFV	Défavorable	Lorraine	54007	Nautic Club Mussipontain	EFV	Défavorable	Lorraine	54901	Mairie de Messein	EFV	favorable				CC	favorable (1ère année de mise en place du critère de l'arbitrage)	Lorraine	57002	Carcke de Yachting à voile de Moselle	EDS	favorable				EFV	Favorable avec objectif	Lorraine	57008	Société Nautique du cap 250	CSL	Favorable avec objectif	Champagne Ardennes	51005	CN des Amis du Der	EFV	favorable sous réserve d'un audit AFNOR	Champagne Ardennes	51006	CN de Giffaumont	CC	Défavorable	Champagne Ardennes	52003	CC Haut Marnais	EFV	Favorable avec objectif	Midi Pyrénées	12001	CYV de Pareloup	EFV	Favorable avec objectif sur les passeports	Midi Pyrénées	32002	Club de Voile de Thoux Saint Cricq	EFV	Favorable				EDS	Favorable
LIGUE	N° CLUB	NOM	label demandé	Décision du BUREAU																																																																													
Haute Normandie	76901	CC de la Cote d'Albatre	EDS	Favorable si arbitre nommé avant 31 mai (reexpliquer la procédure)																																																																													
Basse Normandie	14049	Centre de loisirs Nautique d'Asnelles	EFV	Favorable avec objectif																																																																													
Bretagne	56076	Porh Loëiz Skiff	EFV	Défavorable																																																																													
Lorraine	54007	Nautic Club Mussipontain	EFV	Défavorable																																																																													
Lorraine	54901	Mairie de Messein	EFV	favorable																																																																													
			CC	favorable (1ère année de mise en place du critère de l'arbitrage)																																																																													
Lorraine	57002	Carcke de Yachting à voile de Moselle	EDS	favorable																																																																													
			EFV	Favorable avec objectif																																																																													
Lorraine	57008	Société Nautique du cap 250	CSL	Favorable avec objectif																																																																													
Champagne Ardennes	51005	CN des Amis du Der	EFV	favorable sous réserve d'un audit AFNOR																																																																													
Champagne Ardennes	51006	CN de Giffaumont	CC	Défavorable																																																																													
Champagne Ardennes	52003	CC Haut Marnais	EFV	Favorable avec objectif																																																																													
Midi Pyrénées	12001	CYV de Pareloup	EFV	Favorable avec objectif sur les passeports																																																																													
Midi Pyrénées	32002	Club de Voile de Thoux Saint Cricq	EFV	Favorable																																																																													
			EDS	Favorable																																																																													
3.2	Adhésion des travailleurs indépendants																																																																																
Décision n°6	Le BE valide la proposition qui doit permettre de présenter un projet de modification statutaire. Les premières pistes de travail pourront être présentées lors du prochain conseil des ligues (16 et 17 mai 2014) et du prochain conseil d'administration (27 juin 2014) afin d'avancer dans la mise en place du projet dans la perspective d'une présentation devant l'Assemblée Générale de mars 2015. Parmi les évolutions retenues par le BE, seuls les nouveaux labels (dont le label plaisance) seront ouverts à ces indépendants et parmi leurs obligations la délivrance de licences FFVoile à leurs clients. Le montant de leur cotisation annuelle reste en réflexion																																																																																
3.3	Accompagnement de la Ligue de Réunion																																																																																
	En janvier 2014, la Ligue de Réunion a sollicité la FFVoile pour une aide à la définition et à la rédaction d'un plan de développement de la voile sur le territoire.																																																																																
Décision n°7	Le BE valide la proposition de missionner un cadre technique sur place à l'automne 2014 afin de faire le tour de la situation et établir un rapport.																																																																																
3.4	Retour poids économique SOF Reporté au prochain BE																																																																																
4	HABITABLE																																																																																
4.1	Information sur les grandes courses habitables du week-end de Pâques																																																																																
Info	Information aux membres du BE sur les participations, et le déroulement des premières grandes courses du week-end de Pâques et en particulier le Spi Ouest France.																																																																																
4.2	Information Division 240 au-delà de 2 milles d'un abri																																																																																

<p>Info et Décision n°8</p>	<p>Suite à la présentation de la problématique rencontrée, le BE donne son accord pour la constitution d'un groupe de travail qui va réfléchir à des propositions en matière de sécurité, soumis à un prochain BE</p>
<p>4.3</p>	<p>Information délégations françaises Inshore</p>
<p>Info</p>	<p>Depuis le BE du 19 février dernier le Département Habitable a constitué des Délégations Françaises pour les Championnats Internationaux. Plusieurs délégations ont été activées et d'autres sont en cours de formation :</p>
	<p>Délégation Championnat du Monde ISAF de Match Racing Féminin (Cork – IRL ; 3 au 8 juin 2014): 2 places ont été attribuées à la France par l'ISAF- Anne Claire Le Berre et Lucie Scheiwiller</p>
	<p>- Equipage Anne Claire Le Berre : Morgane Fontaine - GV Julie Gerech - Embraque Anne Goasguen – N°1</p>
	<p>- Equipage Lucie Scheiwiller : Clara Scheiwiller - GV Laure Ferchaud- Embraque Juliette Le Fric - N°1 5^{ème} équipière (A confirmer)</p>
	<p>Délégation française - Championnat du Monde ISAF de Match Racing Open WMRT 2014 :</p>
	<p>- Equipage Mathieu Richard : Grégoire Evrard Thierry Briend / Pascal Rambeau - Régleur Olivier Herledant - Embraque François Verdier – N°1</p>
	<p>Délégation Championnat d'Europe de Match Racing Open (Swinoujscie, POL 9 - 13 July 2014)</p>
	<p>- Equipage Arthur Herreman : Cédric Château - GV Nicolas Heinz – Embraque (A confirmer) Hubert Savatier – N°1</p>
	<p>Les délégations pour les Championnats du Monde et Championnat d'Europe de Match Racing Jeune (moins de 23 ans) seront constituées suite au regroupement d'observation et de sélection qui se tiendra du 16 au 18 mai prochain à Pornichet. 7 candidatures ont été reçues par le Département Habitable de la FFVoile. Les délégations pour le Championnat d'Europe de J80 (Barcelone – ESP ; 28 juin - 3 juillet 2014) et le Championnat du Monde de SB20 (St Petersburg – RUS ; 6 au 12 septembre 2014) seront proposées respectivement mi-juin et mi-mai.</p>
	<p>Enfin, dans le cadre du développement de son « Dispositif France Jeune Inshore », la Fédération Française de Voile, par le biais de son Département Habitable, a décidé de soutenir les saisons sportives 2014 de 3 projets M34 déjà largement impliqués dans la formation de jeunes coureurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - TPM - COYCH pour la façade Méditerranée, - Nantes – Saint Nazaire pour la façade Atlantique - La Normandie pour la façade Manche.
	<p>Ces projets bénéficieront d'un soutien actif de la FFVoile (entraînements et préparation du TFV 2014). En échange de cet accompagnement, chaque équipe s'engage à intégrer dans son équipage des membres du « Dispositif France Jeune Inshore ».</p>

5	DIRECTION TECHNIQUE
5.1	Les grandes orientations de la nouvelle ministre chargée des sports Information aux membres du BE sur les grandes orientations de la nouvelle ministre chargée des sports : le rôle éducatif du sport, la santé publique, l'accessibilité (lutter contre les inégalités dans l'accès), le rayonnement international de la France, le développement de l'économie du sport.
5.2	Résultats du concours de professeur de sport Loi Savaudet Information.